

A 2012/01644



LE MINISTRE

Paris, le 13 AOUT 2012

Nos Réf. : RP/2012/43239

Vos Réf. : D201202566cab

Madame le Maire, *me chère Hélène,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du site de Montpellier du groupe Sanofi-Aventis.

Vous avez raison de signaler l'excellente santé financière de ce groupe, qui figure parmi les industriels du secteur de la recherche pharmaceutique les plus rentables au monde.

Pour mémoire, je tiens à vous énoncer quelques chiffres qui vous éclaireront sur la situation de cette entreprise : en 2010 et 2011, Sanofi-Aventis dégageait un résultat net autour de 5,5 milliards d'euros et, au premier trimestre 2012, le résultat net après impôt s'établit d'ores et déjà à 2,4 milliards d'euros. La performance de l'action de l'entreprise est également très nettement supérieure au reste du secteur de la pharmacie.

Par ailleurs, la rémunération de son Directeur général a été augmentée de 5 % en 2012.

Néanmoins, il annonce un plan d'économie de deux milliards d'euros d'ici 2015 et donc un plan de suppression d'emplois,

Le groupe justifie son plan de réorganisation par un contexte conjoncturel qui fait état d'une baisse importante de ses futurs revenus en raison d'un déficit de nouveaux brevets déposés ces dernières années et susceptibles de lui assurer des relais de croissance futurs. La quasi totalité des brevets actuels détenus par le groupe vont en effet tomber dans le domaine du médicament générique.

Jugeant sa recherche et développement interne insuffisamment efficace et souhaitant se concentrer sur les activités de développement, le groupe s'est engagé sur une rationalisation de ses activités en France. Il souhaite organiser une concentration sur les sites disposant d'un écosystème fort dans le secteur pharmaceutique. Deux sites sont concernés par une éventuelle fermeture, Montpellier et Toulouse, qui comptent au total près de 800 personnes. L'objectif est de concentrer les effectifs sur les sites de Lyon et Paris.

.../...

Madame Hélène MANDROUX  
Maire de Montpellier  
1 place Georges Frêche  
34267 Montpellier Cedex 2

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT  
PRODUCTIF

139 rue de Bercy - Télédocus 181 - 75572 Paris cedex 12

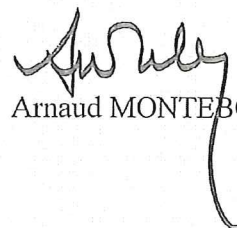
J'ai reçu les dirigeants de ce groupe et j'ai pu à cette occasion leur faire passer des messages de fermeté sur ce plan que je désapprouve. Comme vous, j'ai fait état de la bonne situation financière du groupe, des aides importantes de l'Etat qu'il reçoit, en particulier pour sa recherche et développement qui le rend bénéficiaire du crédit impôt-recherche.

En outre, le groupe Sanofi-Aventis est présent dans un institut de recherche technologique, Biostar, a obtenu une subvention de 180 millions d'euros dans le cadre des Investissements d'avenir et dont il pourra tirer d'importants bénéfices. )) |

La nécessité d'évolutions des entreprises liées à une stratégie industrielle n'est pas contestable mais, dans le cas du groupe Sanofi-Aventis, il semble plutôt que la logique financière soit la justification de ce projet et que la suppression d'emploi n'a pas de justification suffisante au regard des éléments dont je dispose et du contexte de l'entreprise.

J'ai donc demandé au Président-directeur général du groupe qu'une solution puisse être obtenue sans dommage social, en privilégiant la concertation avec les organisations syndicales et le dialogue social, non pas dans une logique d'engagement de moyens mis à disposition pour accompagner cette évolution mais dans un engagement de résultats.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.



Arnaud MONTEBOURG